

ETATS FINANCIERS PROVISOIRES**AVIS DES SOCIETES****SOCIETE PLACEMENTS DE TUNISIE SICAF**

Siège social : 2, rue de Turquie 1001 Tunis

La Société Placements de Tunisie SICAF publie ci-dessous, ses états financiers provisoires arrêtés au 31 décembre 2003 . Ces états sont accompagnés de l'avis du commissaire aux comptes, la Société FINOR sur les résultats provisoires.

**BILAN PROVISOIRES ARRETES AU 31/12/2003 (Montants exprimés en dinars)**

<b>ACTIFS</b>	<b>31.12.2003</b>	<b>31.12.2002</b>
<b><u>ACTIFS NON COURANTS</u></b>		
<b>Actifs immobilisés</b>		
Immobilisations corporelles	44 000	44 000
Moins: amortissement	(19 433)	(10 633)
	24 567	33 367
Immobilisations financières	1 989 345	1 989 230
<b>Total des actifs immobilisés</b>	<b>2 013 912</b>	<b>2 022 597</b>
<b>Total des actifs non courants</b>	<b>2 013 912</b>	<b>2 022 597</b>
<b><u>ACTIFS COURANTS</u></b>		
Placements et autres actifs financiers	12 965 320	12 033 442
Moins: provisions	(1 991 525)	(2 091 861)
	10 973 795	9 941 581
Autres actifs courants	462 781	335 078
Liquidités et équivalents de liquidités	5 069	12 562
<b>Total des actifs courants</b>	<b>11 441 645</b>	<b>10 289 221</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>13 455 557</b>	<b>12 311 818</b>

<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>	<b>31.12.2003</b>	<b>31.12.2002</b>
<b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>		
Capital social	10 000 000	10 000 000
Réserves	1 729 100	1 506 749
Autres fonds propres	30 000	230 000
Résultats reportés	25 093	100 413
<b>Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice</b>	<b>11 784 193</b>	<b>11 837 162</b>
Résultat net de l'exercice	1 642 671	447 031
<b>Total des capitaux propres avant affectation</b>	<b>13 426 864</b>	<b>12 284 193</b>
<b><u>PASSIFS COURANTS</u></b>		
Autres passifs courants	28 693	27 625
<b>Total des passifs courants</b>	<b>28 693</b>	<b>27 625</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>28 693</b>	<b>27 625</b>
<b>Total des capitaux propres et des Passifs</b>	<b>13 455 557</b>	<b>12 311 818</b>

**ETAT DE RESULTAT PROVISOIRE ARRETE AU 31/12/2003 (Exprimés en dinars)**

	<b>31.12.2003</b>	<b>31.12.2002</b>
<b><u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u></b>		
Revenus des titres- droit de propriété	848 351	491 378
Produits nets sur cessions de titres	756 248	457 582
Revenus des obligations et bons	103 397	64 996
Autres revenus d'exploitation	514	514
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1 708 510</b>	<b>1 014 470</b>
<b><u>CHARGES D'EXPLOITATION</u></b>		
Charges nettes sur cessions de titres	(14 751)	(35 280)
Autres charges d'exploitation	(86 056)	(56 429)
Dotations aux amortissements, aux provisions et aux résorptions	(163 602)	(456 993)

Le CMF a invité la société à établir les notes relatives à l'état de résultat et à l'état des flux de trésorerie.

Placements de Tunisie SICAF-(suite)-

Reprise sur provisions	255 138	2 153
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>(9 271)</b>	<b>(546 549)</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>1 699 239</b>	<b>467 921</b>
Autres gains ordinaires		
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>	<b>1 699 239</b>	<b>467 921</b>
<b>(AVANT IMPOT)</b>		
Impôt sur les bénéfices	(56 568)	(20 890)
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES (APRES IMPOT)</b>	<b>1 642 671</b>	<b>447 031</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>1 642 671</b>	<b>447 031</b>

**ETAT DE FLUX DE TRESORERIE PROVISoire (Exprimés en dinars)**

	31.12.2003	31.12.2002
<b>FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION</b>		
Encaissements provenant de ventes de titres	4 287 474	4 268 334
Dividendes et intérêts encaissés	538 575	530 962
Jetons et tantièmes encaissés	514	514
Retrait sur compte à terme	1 634 000	
<b>TOTAL DES ENCAISSEMENTS D'EXPLOITATION</b>	<b>6 480 563</b>	<b>4 799 810</b>
Décaissements pour achats de titres	5 928 467	1 504 874
Placements en compte à terme		2 414 000
Décaissements pour frais sur titres		123 039
Autres décaissements d'exploitation	39 487	28 468
Distribution de dividendes	499 987	722 203
<b>TOTAL DES DECAISSEMENTS D'EXPLOITATION</b>	<b>6 467 941</b>	<b>4 792 584</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'EXPLOITATION</b>	<b>(7 378)</b>	<b>7 226</b>
<b>FLUX DE TRESORERIE LIE A L'INVESTISSEMENT</b>		
Décaissement pour acquisition d'immobilisation financières	(115)	
<b>FLUX DE TRESORERIE AFFECTES A L'INVESTISSEMENT</b>	<b>(115)</b>	
VARIATION DE TRESORERIE	(7 493)	7 226
<b>TRESORERIE AU DEBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>12 562</b>	<b>5 336</b>
<b>TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE</b>	<b>5 069</b>	<b>12 562</b>

**EXTRAIT DES NOTES AUX ETATS FINANCIERS**

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les principes et méthodes les plus significatifs, retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit:

**Immobilisations financières:**

Cette rubrique se compose essentiellement des placements à long terme. Lors de leur acquisition les placements à long terme sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins values par rapport au coût, donnent lieu à la constatation de provision. Les plus values ne sont pas constatées.

**Placements et autres actifs financiers:**

Cette rubrique est constituée par les placements à court terme lors de leur acquisition, les placements sont comptabilisés à leur coût. Les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banque sont exclus.

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme, afin de constater toute dépréciation éventuelle.

**Cession des Placements et droits attachés:**

En cas de cession d'un placement, la différence entre la valeur comptable et le produit de la vente, net des charges est porté en résultat.

**Revenus des placements:**

Les revenus des placements englobent principalement les dividendes, et les intérêts. Ils sont constatés en produits dès qu'ils sont acquis même s'ils ne sont pas encore encaissés.

Placements de Tunisie SICAF-(suite)-

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
SUR LES ETATS FINANCIERS PROVISOIRES ARRETES AU 31/12/2003**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale ordinaire du 8 mars 2002, et en application des dispositions de l'article 21 de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une revue limitée des états financiers provisoires de la Société "Placements de Tunisie " pour la période allant du premier Janvier au 31 Décembre 2003.

Cette revue a été effectuée conformément aux normes de révision comptable généralement admises en la matière et a comporté les vérifications que nous avons jugées nécessaires en la circonstance.

Notre examen a été planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers provisoires ne comportent pas d'anomalies significatives et d'avoir, par conséquent, une base fiable à l'opinion ci-dessous exprimée. Les états provisoires ci-joints arrêtés au 31 décembre 2003 font apparaître un total du bilan de D 13.455.557 et un bénéfice net de D 1.642.671.

Sur la base des diligences accomplies, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers provisoires de la société "Placements de Tunisie" arrêtés au 31 Décembre 2003.

**Tunis le, 28 janvier 2003**

**Le Commissaire Aux Comptes  
FINOR**